

Imparfait, *ne...plus* et effet négatif au moment d'énonciation

1 Introduction

Dans notre propos, nous essaierons d'élucider les raisons pour lesquelles, comme l'illustre l'extrait [1], l'Imparfait¹ peut se paraphraser à l'aide d'une formulation négative en *ne...plus*, explicitement évoquée ici par la narratrice : « Il était, donc, il n'est *plus* » :

- [1] Chaque fois que j'entends mes enfants réciter le verbe *être* à tous les temps de l'indicatif je pense à cette démarcation définitive que l'imparfait a, pour moi, un certain matin, signifié. Il ÉTAIT, sous-entendu, il ne sera plus jamais. Fini. Terminé. Tapez-vous la tête contre les murs, hurlez, restez pétrifié, agissez comme si de rien n'était, mordez, priez, révoltez-vous, acceptez, vous ne changerez rien : il était, donc il n'est plus. Le monde entier et vous-même avez le droit, l'obligation de parler de lui à l'imparfait. Vous venez de commencer à user la conjugaison qui, désormais, sera la sienne.

PHILIPPE Anne (1982), *Le temps d'un soupir*, Caen, Laurence Olivier Four, p. 91

Cette association morbide est évoquée ailleurs par PHILIPPE (1982, 90) : « Avant midi, on parlerait de toi à l'imparfait. Il aimait, il voulait, il travaillait, il craignait. Imparfait : verbe de la mort. ». L'exemple suivant confirmerait effectivement une telle interprétation :

- [2] Vous connaissez Pierre Garin ?
– Évidemment ! répond-elle [...]. Tout le monde ici connaît Pierre Garin. Quant à Daniel, il a été mon mari pendant cinq ans, juste avant la guerre... C'était le père de Gigi.
– Pourquoi dites-vous que *c'était* ? » demande le voyageur après un temps réflexion.
La dame le regarde d'abord sans répondre [...] finissant par annoncer d'une voix neutre, indifférente : « Gigi est orpheline. Le colonel von Brücke a été assassiné [...]

ROBBE-GRILLET Alain (2001), *La Reprise*, Paris, Minuit, 89-90

Toutefois, même dans ce type d'usage, l'Imparfait n'est pas systématiquement associé à la mort, comme l'illustre la paraphrase en *ne... plus* suggérée par LE GUERN (LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986, 27) à propos de l'énoncé « Il portait la barbe » : « l'emploi de l'imparfait implique – à moins que le contraire ne soit très explicitement précisé – que "il" *ne* porte *plus* la barbe au moment où se fait l'énonciation » (nous soulignons). De même, pour WILMET (1997, 387) « *Pierre ÉTAIT un homme de gauche* ne serait pertinent qu'en cas de virage politique ou de décès de Pierre » ; la première interprétation pouvant là encore se paraphraser : « Pierre n'est *plus* un homme de gauche ».

2 Ne...plus+Présent vs Imparfait

Si, à l'instar d'AMSILI (1994, 10), on considère que *ne...plus* possède un « caractère négatif [...] indiscutable » (voir également LARRIVÉE 2001, 19 ; MULLER 1991, 301), et si l'on admet que des énoncés tels que « Il portait la barbe », « Pierre était de gauche », « À cette époque, j'aimais Wagner. » (GOSELIN 2005, 163) se laissent aisément reformuler de la manière suivante : « Il *ne* porte *plus* la barbe », « Pierre n'est *plus* de gauche », « Je n'aime *plus* Wagner » (GOSELIN 2005, 163), alors il semble que dans certains de ses emplois l'Imparfait

¹ Les temps grammaticaux sont indiqués avec une majuscule à l'initiale.

revêt lui aussi un caractère négatif. En témoigne le dialogue imaginé suivant, où l'interlocuteur B peut, à l'aide du seul Imparfait, rejeter la proposition « c'est sa femme » :

- [3] A : Cécilia, c'est sa femme ?
B : C'*était* sa femme. Ils ont divorcé...

Étant donné la justification fournie par B (le divorce), là encore, une réponse recourant à *ne...plus* s'avère envisageable :

- [4] A : Cécilia, c'est sa femme ?
B : Non, ce n'est *plus* sa femme. Ils ont divorcé...

Toutefois, les deux formulations ne sont pas systématiquement interchangeables, comme l'atteste l'étrangeté de [5] (b) :

- [5] (a). A : Cécilia, c'est sa femme ?
B : C'*était* sa femme. Elle est morte dans un accident...
(b). A : Cécilia, c'est sa femme ?
B : ??Ce n'est plus sa femme. Elle est morte dans un accident...

Alors qu'en [3], au moment de l'énonciation, la réponse de B véhicule bien le sens « Cécilia n'est pas sa femme » – ce que la suite de l'énoncé explicite en évoquant le divorce –, en [5], la nouvelle de la mort de Cécilia interdit l'utilisation du Présent avec *ne... plus*, qui présupposerait en l'occurrence l'existence de Cécilia. En effet comme le remarque MARTIN à propos de ce qu'il nomme les « présupposés existentiels du premier ordre » :

Dire que *L'homme qui s'est évanoui était ivre* (=p), c'est présupposer qu'il y avait là un homme qui s'est évanoui. Cette dernière affirmation reste vraie si je dis : *L'homme qui s'est évanoui n'était pas ivre* ou bien *L'homme qui s'est évanoui était-il ivre ?*.

De tels présupposés sont étroitement liés au mécanisme de la prédication. La phrase p consiste dans l'apport d'un prédicat (*était ivre*) à un support (un argument) qui est : *l'homme qui s'est évanoui*. L'inexistence de l'argument rend absurde la prédication. Ainsi, on dira que tout prédicat P rapporté à un argument x présuppose l'existence de x : $P(x) \rightarrow \exists (x)$.

(MARTIN 1976, 48)

S'explique alors l'étrangeté de l'énoncé [5] (b), qui, au moment de l'énonciation, fusionne deux informations contradictoires : d'une part, l'existence présupposée de Cécilia ($P(x) \rightarrow \exists (x)$, où x=Cécilia) et d'autre part sa non-existence : « Elle est morte [...] ». Avant d'examiner l'origine possible de l'« effet négatif »² de l'Imparfait observé entre autres en [3], voyons maintenant – outre les considérations de présupposition existentielle évoquées ci-dessus – les informations véhiculées par un énoncé simple au Présent avec *ne...plus* tel que [6], analysé par AMSILI (1994, 30) :

² À défaut de terminologie spécifique à propos de cette caractéristique de l'Imparfait, nous l'avons baptisée ailleurs « effet négatif » (SURCOUF à paraître).

[6] Léa ne mange plus.

Le contenu informatif [...] de [6] peut se décomposer en trois propositions, ayant chacune un statut différent : la première proposition [7] est posée [...], la seconde [8] est présupposée, et la dernière [9] relève d'une implicature conversationnelle au sens de Grice (1975).

- [7] Léa ne mange pas
- [8] Léa mangeait
- [9] Léa n'était pas supposée s'arrêter

(AMSILI 1994, 30)

En faisant abstraction des considérations d'ordre pragmatique du type [9], récapitulons ces diverses observations sur *ne...plus* en remplaçant – pour rendre la démonstration plus claire – l'activité³ *manger*, par l'état *être célibataire*⁴. Ainsi l'énoncé au Présent : « Léa n'est plus célibataire » véhicule les informations suivantes au moment d'énonciation :

- [10] (i) Il existe une femme : Léa
- (ii) Léa n'est pas célibataire
- (iii) Léa était célibataire

En somme d'un point de vue temporel, nous obtiendrions la représentation possible suivante d'un état du monde décrit par l'énoncé « Léa n'est plus célibataire » :



Figure 1 – « Léa n'est plus célibataire »

Chaque bloc symbolise un intervalle de temps. L'accolade figure la durée de l'intervalle d'énonciation. Au moment de l'articulation de l'énoncé, Léa existe (i) (« présupposé existentiel »), elle n'est pas célibataire (ii), mais elle l'était auparavant (iii). La double flèche entre (ii) et (iii) représente un intervalle de temps plus ou moins étendu⁵.

Comme l'illustre la Figure 1, l'analyse de *ne...plus* requiert la prise en compte simultanée de la temporalité et de la négation. Aussi allons-nous poursuivre dans cette voie dans le traitement de l'Imparfait, pour essayer d'élucider le fonctionnement à l'origine de l'effet négatif observé. À cette fin, il nous faut tout d'abord nous pencher sur les possibilités et les contraintes liées à l'acte même d'énonciation lors de la phase d'encodage du message.

3 Le processus d'encodage

3.1 L'incontournabilité du moment d'énonciation

Bien qu'il puisse sembler trivial de le rappeler, le moment d'énonciation occupe une place centrale incontournable pour toute expression verbale :

³ Selon la classification de VENDLER (1957) (voir également GOSSELIN (1996, 41s) ; SURCOUF (2007, 82-124)).

⁴ Un tel état présente l'avantage de donner des résultats en tout ou rien. Dans son acception canonique, on est célibataire ou on ne l'est plus, la sortie de cet état est irréversible.

⁵ On peut imaginer une cérémonie de mariage où immédiatement après la déclaration officielle « Je vous unis par les liens du mariage » une personne commente : « Ça y est ! Léa n'est plus célibataire ! ». Dans ce cas l'intervalle symbolisé par la double flèche se révèle extrêmement court.

La langue doit par nécessité ordonner le temps à partir d'un axe, et celui-ci est toujours et seulement l'instance de discours. Il serait impossible de déplacer cet axe référentiel pour le poser dans le passé ou dans l'avenir ; [...]

On arrive ainsi à cette constatation – surprenante à première vue, mais profondément accordée à la notion réelle du langage – que le seul temps inhérent à la langue est le présent axial du discours, et que ce présent est implicite.

(BENVENISTE 1974, 74-75)

En somme, quel que soit le contenu informatif à véhiculer, le locuteur construit nécessairement son énoncé sur la base de ce repérage spatiotemporel et cognitif.

3.2 Du contenu lexical à l'énoncé

Compte tenu de la complexité des phénomènes liés au temps et à la négation, nous nous cantonnerons dans cet exposé à l'analyse de phrases simples envisagées dans une perspective référentialiste⁶. Voyons donc comment pourrait s'effectuer la production d'un message exprimant l'état du monde illustré dans la Figure 2 :



Figure 2 – Comment le locuteur en viendra-t-il à produire l'énoncé « Il pleut » ?

La pragmatique considère généralement deux niveaux d'analyse, l'un portant sur la *phrase*, l'autre sur l'*énoncé* : « on appelle souvent *phrase* une suite de mots organisés conformément à la syntaxe, et *énoncé*, la réalisation d'une phrase dans une situation déterminée » (DUCROT & SCHAEFFER 1995, 298). Perçue sous l'angle du processus d'encodage, la construction de la phrase précéderait donc son actualisation⁷ sous forme d'énoncé. Cette distinction occulte cependant l'opération située en amont de la phrase⁸. Dans son examen des phénomènes temporels KLEIN (1994, 12) propose la notion de *contenu lexical* (« lexical content ») (voir également la notion de *lexis* chez CULIOLI 1990, 78), qui incarne : « the linguistic meaning proper, which is based on the lexical content of the individual items and the compositional rules of that language ». KLEIN précise :

⁶ Bien que le fonctionnement de la déixis temporelle et des tiroirs verbaux ne se réduise pas à l'expression exclusive de la réalité, il paraît difficile d'imaginer comment le bébé parviendrait à acquérir les mécanismes langagiers de base en dehors du truchement de la réalité environnante. Aussi, notre réflexion s'inscrira-t-elle dans une perspective référentialiste.

⁷ Dans le sens de la praxématique : « L'actualisation est le système grâce auquel les potentialités de la langue peuvent se réaliser en discours. Tout en permettant le passage au discours réalisé, le système d'actualisation porte en lui la possibilité de signaler, grâce à des marques grammaticales spécifiques, la relation des énoncés au réel » (BARBÉRIS 1998, 29).

⁸ Sans entrer dans la complexité que suscite une telle réflexion, il semble impossible d'envisager qu'une phrase syntaxiquement aboutie constitue en soi un objet prédéfini à la disposition du locuteur. Dès lors, il devient nécessaire de postuler l'existence d'un stade d'élaboration en amont pour expliquer l'existence de cette phrase.

Lexical contents by themselves are not directly linked to time. They may or may not include temporal features [...]. But they surely bear no temporal relation to other lexical contents; the contents of <the apple fall on the head> is not earlier or later than the content <Peter eat a banana>.

(KLEIN 1994, 36)

En somme, si l'on reprend l'exemple de la Figure 2, une fois l'intention communicative enclenchée, on pourrait schématiquement envisager quatre étapes fondamentales en encodage :

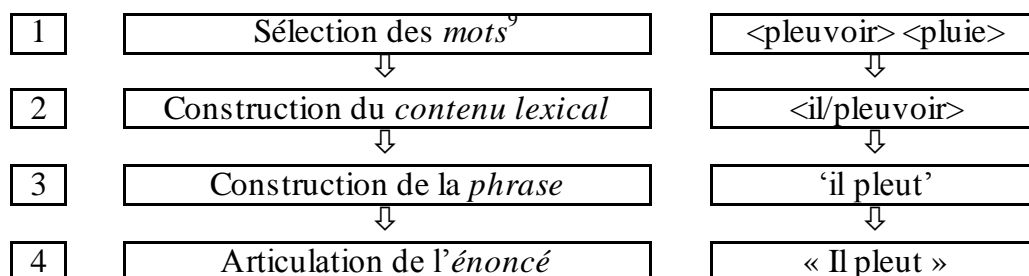


Figure 3 – Schématisation possible des étapes d'encodage

En 2, comme le mentionne KLEIN (1994, 12), le contenu lexical n'autorise à lui seul aucun repérage temporel. D'un autre côté, en 4, le locuteur se retrouve nécessairement contraint par l'ancrage temporel incontournable du moment d'énonciation. Le choix du temps grammatical en 3 résulterait donc de la conjonction de ces deux paramètres.

Avant d'envisager les diverses configurations possibles, examinons la situation présentée dans la Figure 2, où en l'occurrence le locuteur doit signifier que le contenu lexical est effectivement propre à décrire une réalité¹⁰ contemporaine du moment d'énonciation. Pour ce faire, en français, il sera contraint de recourir au Présent : « Il pleut ». Aucune alternative n'est possible pour exprimer cette intention communicative (l'inadéquation de l'énoncé est signalée par #) : « #Il va pleuvoir », « #Il pleuvra », « #Il a plu », « #Il pleuvait », etc. En d'autres termes, lorsque le locuteur veut exprimer que le contenu lexical est propre à décrire une réalité contemporaine du moment d'énonciation, il recourra au Présent.

3.3 La division en époques

Se pose maintenant la question de savoir comment le locuteur exprimera que le contenu lexical *n'est pas* propre à décrire un état du monde contemporain du moment d'énonciation. D'un point de vue temporel, cette non-contemporanéité renvoie nécessairement à un futur ou un passé, lesquels se démarquent cependant l'un de l'autre par leur asymétrie (voir également DAMOURETTE & PICHON 1936, 206 §1729 ; voir aussi la notion de « reality » chez LANGACKER 1991, 246) :

Past and present have in common that they are REALIS “real (actual, factual)” because they locate things that have happened or are happening. By comparison the future is IRREALIS “unreal (unactualized, nonfactual)”; this links it with subjunctive mood and modality.

(ALLAN 2001, 353)

À cette division factuel/non-factuel se greffe celle de notre conceptualisation du temps :

Si l'avenir et le passé existent, je veux savoir où ils sont. Si cela m'est encore impossible, je sais du moins que, où qu'ils soient, ils n'y sont ni avenir, ni passé, mais présent. Car si le futur y est comme

⁹ C'est notamment ce que propose LEVELT (1995, 17) dans son modèle : « In order to encode a message linguistically, a first step must be to retrieve appropriate words for its lexical concepts ».

¹⁰ Il s'agit à proprement parler d'une « représentation de la réalité ».

futur, il n'y *est* pas encore ; si le passé y est comme passé, il n'y *est* donc plus. Où donc qu'ils soient, quels qu'ils soient, ils ne *sont* qu'en tant que présent.

(AUGUSTIN 397-401/1954, (Livre XI-xvii))

Notre conscience du présent¹¹ se pose comme socle spatiotemporel du moment d'énonciation et permet donc de « distinguer [...] *présent de parole* et *présent de pensée*. Celui-ci, contrairement à celui-là, n'est pas étroitement lié au présent strict, il le transcende en incluant le *temps de la mémoire* et le *temps de l'imaginaire* » (JOLY 1994, 57). Notre conscience du présent autorise donc la perception (présent), la remémoration (passé) et la projection (futur). En somme, dans le présent, nous percevons le présent, nous remémorons le passé, et projetons le futur. Toujours dans une perspective référentialiste, et dans son fonctionnement élémentaire, la conceptualisation de la temporalité par l'être humain pourrait alors se schématiser ainsi :

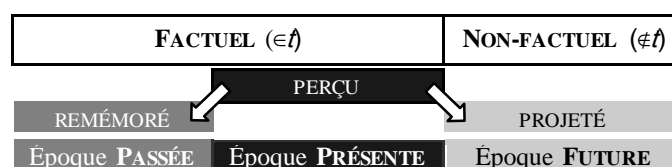


Figure 4 – La conceptualisation des époques par l'individu

Focalisons-nous sur le factuel, susceptible de faire l'objet d'une assertion descriptive.

3.4 Le cas du factuel

Au sein du factuel, le contenu lexical est soit propre, soit impropre à décrire un état du monde de l'époque considérée (PASSÉE ou PRÉSENTE). En théorie, on obtiendrait quatre combinaisons :

		FACTUEL	
		PASSÉE	PRÉSENTE
(i)		impropre	impropre
(ii)		impropre	propre
(iii)		propre	propre
(iv)		propre	impropre

Tableau 1 – Époques passée et présente dans le factuel

Nous pouvons d'emblée écarter la configuration (i), qui concernerait un état du monde ne relevant pas du factuel ; par exemple, un contenu lexical tel que <le soleil/se transformer en géante rouge> est impropre à décrire un état du monde passé ou présent (l'astronomie nous permettrait probablement de déclarer : « le soleil se transformera en géante rouge », où le contenu lexical serait propre à décrire un état du monde projeté, appartenant au non-factuel). Les configurations (ii) et (iii) semblent se confondre en français quant à l'utilisation du temps grammatical et, nous l'avons vu, requerraient normalement l'usage du Présent ; soit par exemple : « Il *pleut* », « Le président *est* de petite taille », etc.

Venons-en à (iv), objet de notre intérêt. Ce cas de figure correspondrait à l'usage de l'Imparfait signalé entre autres par WILMET (1996, 24-25 ; 1997, 387) : « spontanément, sauf rectification expresse (p. ex. *Pierre aimait Marie et l'aime toujours*), les francophones versent l'imparfait au révolu ». En somme, affirmer *Pierre aimait Marie* pose <Pierre/aimer Marie> comme propre à décrire une réalité passée *et* impropre à cette même finalité au moment

¹¹ Voir les recherches sur le « présent psychologique » de FRAISSE (1957/1967) et PÖPPEL (1994 ; 1997 ; 2004).

d'énonciation, « sauf rectification expresse » au Présent (« *et l'aime toujours* »), auquel cas nous retrouverions la configuration (iii).

3.5 Le fonctionnement de l'Imparfait

Ainsi envisagé, le fonctionnement de la configuration (iv), repris ci-dessous expliquerait l'effet négatif observé dans les énoncés entrevus plus haut.

	PASSÉE	PRÉSENTE	
(iv)	propre	impropre	⇒ Imparfait

Tableau 2 – Le mécanisme de l'Imparfait

Déclarer « Max buvait » signifierait que le contenu lexical <Max/boire> est propre à décrire une réalité passée *et* impropre à faire de même dans le présent du moment d'énonciation. Si, à l'instar de WILMET (1996, 24-25 ; 1997, 387), plusieurs linguistes constatent ce phénomène (voir par exemple BERTHONNEAU & KLEIBER 1994, 75 ; GOSSELIN 2005, 163-164 ; LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986, 27 ; MARTIN 1987, 132 ; TOURATIER 1996, 120-121), seuls GOSSELIN (2005, 163-164) et BERTHONNEAU & KLEIBER (1994, 75) essaient d'en fournir l'explication :

D'un énoncé tel que *Paul était intelligent*, un interlocuteur infèrera normalement que Paul n'est plus intelligent, à moins d'avoir des raisons manifestes de penser le contraire. On voit d'où provient la valeur par défaut : elle tient aux maximes gricéennes de pertinence et de quantité¹², qui veulent que le locuteur fournisse le maximum d'informations pertinentes dont il dispose pour la situation considérée. L'interlocuteur s'attend donc à ce que la situation dénotée par un temps du passé ne soit plus valide à t_0 , s'il ne dispose pas des informations nécessaires pour comprendre qu'elle perdure. Aussi s'estimerait-il à bon droit trompé s'il en va autrement, c'est-à-dire si le locuteur sait que le procès qu'il présente à l'imparfait reste valide à t_0 - mais qu'il ne le lui signale pas, alors que lui, interlocuteur, n'a pas accès à cette information.

(BERTHONNEAU & KLEIBER 1994, 75)

Se pose toutefois la question de savoir pourquoi, comme l'assurent les auteurs, la « valeur par défaut » de l'Imparfait « tient aux maximes gricéennes de pertinence et de quantité », et conduirait ainsi à interpréter l'énoncé *Paul était intelligent* comme « Paul n'est plus intelligent, soit qu'il est mort, soit qu'on parle d'une époque révolue de sa vie » (BERTHONNEAU & KLEIBER 1994, 61). En d'autres termes, pourquoi la valeur sémantique « par défaut » de l'Imparfait – qu'on supposerait préexistante en langue – serait-elle conditionnée par son comportement pragmatique en conversation ? Ne doit-on pas au contraire voir dans l'apparition d'une telle implicature, le fait que l'Imparfait comporterait déjà en soi cette composante sémantique¹³ ? La justification de la « valeur par défaut » de l'Imparfait fournie *a posteriori* par BERTHONNEAU & KLEIBER ne découle-t-elle pas davantage de la perspective d'analyse que de l'objet analysé ? À cet égard, rappelons les remarques de DUCROT & SCHAEFFER :

¹² En anglais, *quantity* et *relation*, soit respectivement : « 1. Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange). 2. Do not make your contribution more informative than is required », et pour *relation* (=pertinence) : « Under the category of RELATION I place a single maxim, namely, 'Be relevant.' » (GRICE 1975, 45 & 47) (pour une présentation détaillée, voir MOESCHLER & REBOUL 1994, 204s).

¹³ Une approche comme celle qu'adopte DAHL (1985, 11) permet de concilier ces deux versants : « It should be noted that given a prototype approach to meaning, the borderline between implicatures and meaning proper is much less clear than it may be in other theories, since a prototype is a set of 'characteristic' rather than a set of 'defining' features. What happens when a conversational implicature is conventionalized may be described as follows: if some condition happens to be fulfilled frequently when a certain category is used, a stronger association may develop between the condition and the category in such a way that the condition comes to be understood as an integral part of the meaning of the category ».

On est ainsi amené à séparer, dans la sémantique des énoncés, ce qu'ils *disent* en vertu de la phrase employée, et ce qu'ils *communiquent*, en vertu des lois ou maximes régissant la parole. Le calcul sémantique se bornerait alors à déterminer le dit, et laisserait la détermination de ce qui est occasionnellement communiqué à une recherche ultérieure, recherche où interviendraient des contraintes qui ne sont pas celles de telle ou telle langue particulière. Sans une ségrégation de ce type, aucune sémantique linguistique ne semble réalisable. Reste à savoir où placer la frontière. Quels sont les effets sémantiques que l'on exclura de la langue pour les imputer à la conversation ? Bien des choix sont possibles, et selon celui qu'on opère, on obtiendra une image de la langue tout à fait différente. [...] Le type d'utilisation que l'on fait des principes conversationnels apparaît alors comme définissant, en creux, la conception que l'on a de la langue.

(DUCROT & SCHAEFFER 1995, 572)

Notre exposé répertorie deux approches alternatives de l'effet négatif de l'Imparfait susceptibles de déplacer la « frontière » évoquée par DUCROT & SCHAEFFER. La première est ici représentée par BERTHONNEAU & KLEIBER (1994), la seconde, notre proposition, est synthétisée dans le Tableau 2. Rappelons tout d'abord que BERTHONNEAU & KLEIBER (1994, 73) considèrent que « l'imparfait conserve sa valeur fondamentale de temps du passé ». Dès lors, il leur devient difficile d'expliquer pourquoi « par défaut – en l'absence d'indications contraires – [...] l'imparfait signifie que la situation qu'il dénote n'est plus valide à t_0 » (BERTHONNEAU & KLEIBER 1994, 75). Le recours aux maximes conversationnelles de GRICE permet de pallier cet inconvénient en autorisant la justification *a posteriori* de l'effet négatif relevé par les auteurs.

Selon notre approche, un tel effet découlerait en revanche du fonctionnement de l'Imparfait résumé dans le Tableau 2 ; il s'agirait donc là d'une valeur en langue susceptible cependant de se retrouver neutralisée dans certaines conditions (voir Tableau 4). Il reste maintenant à expliquer sur quels mécanismes cognitifs reposerait un tel fonctionnement.

BERGSON offre à cet égard un développement intéressant :

[...] un esprit qui suivrait purement et simplement le fil de l'expérience [...] verrait des faits succéder à des faits, des états à des états, des choses à des choses. Ce qu'il noterait à tout moment, ce sont des choses qui existent, des états qui apparaissent, des faits qui se produisent. Il vivrait dans l'actuel et, s'il était capable de juger, il n'affirmerait jamais que l'existence du présent.

(BERGSON 1907/2001, 293-294)

S'il était doué de langue, un tel individu ne pourrait probablement jamais parler de l'absence, qui ne saurait en effet se satisfaire de la conscience unique du présent – lieu d'accès au passé – sans conscience *dans le présent* du passé mémoré. S'il pouvait par exemple déclarer « J'ai mes clés », l'assertion négative lui resterait toutefois inaccessible. Pour manifester verbalement l'absence et déclarer « Je n'ai pas mes clés » (et *a fortiori* « Je n'ai plus mes clés »), il lui faudrait avoir conservé le souvenir de ses clés et en constater la disparition dans le présent. Absence et présence s'excluent donc mutuellement, et renvoient inévitablement à l'expression d'une temporalité :

Ces deux espaces de temps, qui, [...] correspondent respectivement au passé et au futur, n'existent [...] que dans le présent de pensée [...]. Ce sont en fait des *absents*, le passé, ou « advenu », parce qu'il représente du temps qui n'est plus (du temps *déjà* actualisé), le futur, ou « à venir », parce qu'il représente du temps qui n'est *pas encore* actualisé.

(JOLY 1994, 57)

Cette complémentarité entre absence et présence expliquerait ainsi l'effet négatif observé dans le comportement de l'Imparfait. Mais poursuivons notre lecture de BERGSON :

Dotons cet esprit de mémoire [...]. Donnons-lui la faculté de dissocier et de distinguer. Il ne notera plus seulement l'état actuel de la réalité qui passe. *Il se représentera le passage comme un*

changement, par conséquent comme un contraste entre ce qui a été et ce qui est. [...] Il s'aiguillera ainsi sur la voie de la négation. Et surtout il sera sur le point de se représenter une disparition. Il n'y arrivera pourtant pas encore. Pour se représenter qu'une chose a disparu, il ne suffit pas d'apercevoir un contraste entre le passé et le présent ; il faut encore tourner le dos au présent, s'appesantir sur le passé, et penser le contraste du passé avec le présent en termes de passé seulement, sans y faire figurer le présent. (nous soulignons)

(BERGSON 1907/2001, 294)

Ce passage nous éclaire sur la relation étroite qu'entretiennent négation et passé. Penser le passé, c'est *dans le présent* « tourner le dos au présent », le rejeter, le concevoir comme un non-présent au sein du factuel.

Un tel mécanisme expliquerait donc qu'un énoncé à l'Imparfait tel que « J'avais mes clés » puisse en venir à signifier au moment de l'énonciation : « Je *n'ai pas* mes clés » et en lui ajoutant la dimension passée : « Je *n'ai plus* mes clés ». L'implicature conversationnelle invoquée par BERTHONNEAU & KLEIBER (1994, 75) pourrait alors se justifier par l'existence d'un mécanisme basé sur un principe d'exclusion : ce qui est passé, *n'est pas* présent, faisant écho à des oppositions cognitives élémentaires telles que *oui/non, présence/absence, ici/ailleurs*¹⁴.

4 Imparfait et effet négatif

Si l'on admet avec MULLER (1991, 20) que « lorsque l'évaluation d'un énoncé potentiel P conduit au jugement de rejet de P, on caractérisera comme négation : 1°) le jugement de rejet, 2°) les moyens sémiologiques utilisés exclusivement pour signifier ce rejet », alors il semble qu'on puisse considérer que l'Imparfait véhicule bien un « effet négatif » dans la mesure où il permet, sous certaines conditions, d'émettre un jugement de rejet.

Ainsi l'énoncé « Pierre portait la barbe » (LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986, 27), peut effectivement servir à signaler que « Pierre ne porte pas la barbe », c'est-à-dire indiquer que le contenu lexical <Pierre/porter la barbe> est impropre à décrire une réalité contemporaine du moment d'énonciation.

Cependant, si l'on n'entend « retenir dans la grammaire de la négation que les expressions utilisées systématiquement dans le but de rejeter un énoncé et assertant ce rejet au lieu de l'impliquer » (MULLER 1991, 24), alors il semble difficile d'y inclure l'Imparfait. C'est en ce sens que nous avons parlé d'*effet négatif*. Sa systématisme reste en effet liée au contexte. En témoignent la différence d'interprétation entre [11] et [12] :

[11] A : Pierre porte la barbe !?

B : Il *portait* la barbe... Il s'est rasé pour le mariage de sa sœur.

Ici, il est clair que B exprime un rejet au moyen de l'Imparfait, rejet effectivement paraphrasable par « Il ne porte plus la barbe ». Les deux instructions suivantes du fonctionnement de l'Imparfait doivent alors être considérées *conjointement* :

(a) le contenu lexical est propre à décrire une situation de l'époque passée

et

(b) le contenu lexical est impropre à décrire une situation de l'époque présente (i.e. contemporaine du moment d'énonciation)

¹⁴ CULIOLI (1990, 112) évoque également une telle opération : « Il existe une opération primitive de négation liée d'un côté à la valuation subjective (bon/mauvais, d'où rejet, refus) et de l'autre à la localisation spatiotemporelle (présence/absence ; vide ; apparition/disparition ; itération) ».

PASSÉE	PRÉSENTE
propre	impropre

Tableau 3 – La prise en compte conjointe des deux informations

En [11], le rejet n'est possible que dans la mesure où la réponse de B s'opère au sein d'un même espace mental¹⁵. En revanche, l'utilisation d'un « introducteur »¹⁶, permettant à B de s'affranchir de l'espace mental utilisé par A focalisera toute l'attention sur l'époque passée en occultant l'époque présente. L'effet négatif de l'Imparfait se retrouverait alors neutralisé :

- [12] A : Pierre porte la barbe !?
 B : *En Suisse/Il y a deux ans/Dans sa jeunesse/Sur la photo*, il portait la barbe.

Ici, seule l'instruction suivante resterait pertinente :

- (a) le contenu lexical est propre à décrire une situation de l'époque passée

soit schématiquement :

PASSÉE	PRÉSENTE
propre	impropre

Tableau 4 – La prise en compte unique de l'information relative au passé

Un principe analogue opère dans le cas de la fiction, où, en l'absence de socle spatiotemporel partagé entre le narrateur et le lecteur, s'interroger sur la pertinence dans l'époque présente d'un énoncé à l'Imparfait serait dénué de sens (voir LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986, 27).

5 Conclusion

Nous avons vu que l'Imparfait, sous certaines conditions, pouvait déboucher sur une interprétation similaire à celle de *ne...plus* + Présent, et en l'occurrence donner lieu à ce que nous avons appelé un « effet négatif ». Les deux formulations se démarquent toutefois par une différence fondamentale. Normalement, avec le Présent, le « présupposé existentiel du premier ordre » (MARTIN 1976, 48) ne peut être invalidé. Ainsi, l'énoncé « Léa n'est plus célibataire » ne peut guère conduire l'interlocuteur à songer que Léa est morte, tandis que « Léa était célibataire » est susceptible de recevoir une telle interprétation. C'est en ce sens que la narratrice de *Le temps d'un soupir* (PHILIPPE 1982, 91) (voir [1]) en vient à affirmer « il était, donc il n'est plus. Le monde entier et vous-même avez le droit, l'obligation de parler de lui à l'imparfait ». Récapitulons :

¹⁵ « Mental spaces are the domains that discourse builds up to provide a cognitive substrate for reasoning and for interfacing with the world » FAUCONNIER (1997, 34).

¹⁶ « Les expressions linguistiques peuvent mettre sur pied de nouveaux espaces [...]. On appellera *introducteurs* les expressions qui établissent un nouvel espace ou qui renvoient à un espace déjà introduit dans le discours. [...] Les introducteurs peuvent être des groupes adverbiaux (*dans le tableau de Luc, dans l'esprit de Jean, en 1929, à l'usine, de son point de vue*), des adverbes (*probablement, peut-être, théoriquement, ...*), des conjonctions logiques (*si A alors..., ou bien...ou bien...*), des combinaisons sujet-verbe (*Max croit..., Marie espère..., Gertrude prétend...*) » FAUCONNIER (1984, 32-33).

<i>ne...plus</i> +Présent		EXISTENCE DE LÉA	CÉLIBAT DE LÉA
<i>Léa n'est plus célibataire</i>	Époque présente	oui	non
	Époque passée		oui

Imparfait		solution 1	solution 2
<i>Léa était célibataire</i>	Époque présente	oui	non
	Époque passée		oui

Tableau 5 – *Ne...plus* + Présent et Imparfait au moment d'énonciation : synthèse

Comme l'illustre le Tableau 5, en indiquant que le contenu lexical <Léa/être célibataire> est impropre à décrire une réalité présente mais propre à cette même finalité dans l'époque passée, l'Imparfait peut toucher aussi bien le présupposé existentiel relatif à Léa (solution 1 : Léa est vivante, ou solution 2 : Léa est morte) que sa qualité de célibataire évoquée par le prédicat (Léa n'est pas célibataire). Ainsi, plus la complexité de l'énoncé sera grande, plus nombreuses seront les possibilités. Par exemple, l'énoncé « Mon voisin chantait bien » peut en théorie donner lieu à cinq interprétations¹⁷ : (i) le voisin du locuteur est mort, (ii) il a déménagé, (iii) il ne chante plus, (iv) il ne chante plus bien, (v) le locuteur a déménagé. Avec *ne...plus*+Présent, la richesse interprétative serait bien entendu moindre.

Notre proposition d'explication de l'« effet négatif » de l'Imparfait reposant sur un fonctionnement cognitif élémentaire, il est probable qu'on retrouve des comportements similaires dans les langues pourvues de temps grammaticaux. Même si, à l'instar de BERTHONNEAU & KLEIBER, il l'explique en recourant à la notion d'implicature, COMRIE (1985, 41-42) signale un « effet négatif » du même ordre en anglais avec le *Past tense*. En témoigne cet extrait de *Death* de Woody ALLEN (les italiques proviennent de l'original) :

- [13] KLEINMAN: No one's been robbed or raped or – tickled a little?
VICTOR: Only strangled.
KLEINMAN: Even Jensen... He's so powerful.
SAM: He *was* powerful. Right now, his tongue is sticking out and he's blue.
ALLEN Woody (1978), *Without feathers*, London, Sphere Books, p. 47.

Cette utilisation du *Past tense* par Sam s'avère conforme à la définition fournie par ALLAN (2001, 354-355) : « PAST TENSE, P, means “the event or state of affairs spoken of has already taken place before the time of utterance and *it is not current* at the time of utterance” » (nous soulignons). La traduction française « Il *était* fort » en réponse à « Il est fort » conduirait à une même interprétation.

Références

- ALLAN, KEITH (2001), *Natural Language Semantics*, Oxford, Blackwell, 529 p.
AMSILI, PASCAL (1994), *Calcul de la négation temporelle en français : le cas du terme présuppositionnel « ne...plus »*, sous la direction de BORILLO, MARIO, Institut de recherche en informatique de Toulouse, Toulouse, Université Paul Sabatier, 281 p.
AUGUSTIN (397-401/1954), *Confessions Livres IX-XIII*, Paris, Les Belles Lettres, (traduction de *Confessiones* par LABRIOLLE, PIERRE (DE)), 412 p.
BARBÉRIS, JEANNE-MARIE (1998), Identité, ipsité dans la déixis spatiale : « ici » et « là », deux appréhensions concurrentes de l'espace?, *L'information grammaticale*, 28-32.
BENVENISTE, ÉMILE (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard, 288 p.

¹⁷ On peut également envisager des combinaisons : « Le voisin du locuteur a déménagé *et* il ne chante plus »...

- BERGSON, HENRI (1907/2001), *L'évolution créatrice*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 372 p.
- BERTHONNEAU, ANNE-MARIE & KLEIBER, GEORGES (1994), Imparfais de politesse : rupture ou cohésion ?, *Travaux de linguistique 29 - La cohérence textuelle. Cohésion et rupture*, 59-92.
- COMRIE, BERNARD (1985), *Tense*, Cambridge, Cambridge University Press, 139 p.
- CULIOLI, ANTOINE (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1*, Paris/Gap, Ophrys, 225 p.
- DAHL, ÖSTEN (1985), *Tense and aspect systems*, Oxford/New York, Blackwell, 213 p.
- DAMOURETTE, JACQUES & PICHON, ÉDOUARD (1936), *Des Mots à la Pensée, Tome V*, Paris, D'Artrey, 865 p.
- DUCROT, OSWALD & SCHAEFFER, JEAN-MARIE (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil (Points), 820 p.
- FAUCONNIER, GILLES (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit, 216 p.
- FAUCONNIER, GILLES (1997), *Mappings in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 205 p.
- FRAISSE, PAUL (1957/1967), *Psychologie du temps*, Paris, Presses Universitaires de France, 360 p.
- GOSSELIN, LAURENT (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 290 p.
- GOSSELIN, LAURENT (2005), *Temporalité et modalité*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 254 p.
- GRICE, H. PAUL (1975), Logic and conversation, *Syntax and Semantics 3 - Speech acts*, 41-58.
- JOLY, ANDRÉ (1994), « ACTUEL », « ACTUALITÉ », « ACTUALISATION » et quelques notions connexes chez Gustave Guillaume et en psychomécanique du langage, *Modèles linguistiques 30 - Le linguistique et le cognitif (II)/Autour de l'actualisation*, 55-67.
- KLEIN, WOLFGANG (1994), *Time in language*, London, Routledge, 243 p.
- LANGACKER, RONALD W. (1991), *Foundations of cognitive grammar Volume II. Descriptive Application*, Stanford, Stanford University Press, 589 p.
- LARRIVÉE, PIERRE (2001), *L'interprétation de séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, Duculot, 213 p.
- LE GUERN, MICHEL & RÉMI-GUIRAUD, SYLVIANNE (1986), *Sur le verbe*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 357 p.
- LEVELT, WILLEM J.M. (1995), The ability to speak: From intentions to spoken words, *European Review. Interdisciplinary Journal of the Academia Europaea 3*, 13-23.
- MARTIN, ROBERT (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck, 174 p.
- MARTIN, ROBERT (1987), *Langage et croyance*, Liège/Bruxelles, Mardaga, 189 p.
- MOESCHLER, JACQUES & REBOUL, ANNE (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 562 p.
- MULLER, CLAUDE (1991), *La négation en français*, Genève, Droz, 470 p.
- PÖPPEL, ERNST (1994), Temporal mechanisms in perception, *International Review of Neurobiology 37*, 185-202.
- PÖPPEL, ERNST (1997), A hierarchical model of temporal perception, *Trends in Cognitive Sciences 1- 2*, 56-61.
- PÖPPEL, ERNST (2004), Lost in time: a historical frame, elementary processing units and the 3-second window, *Acta Neurobiologiae Experimentalis 64-3*, 295-301.
- SURCOUF, CHRISTIAN (2007), *L'opposition Imparfait/Passé simple : approche théorique et application didactique par le film en français langue étrangère*, sous la direction de CHEVROT, JEAN-PIERRE & LE BRAY, JEAN-EMMANUEL, UFR de Sciences du langage, Grenoble, Université Grenoble 3, 428 p.

- SURCOUF, CHRISTIAN (à paraître), L'Imparfait nuit-il gravement à la santé ? Une analyse de l'inférence dans « Qui est-ce ? » « C'était ton fils », *Cahiers Chronos*, xx-xx.
- TOURATIER, CHRISTIAN (1996), *Le système verbal français*, Paris, Armand Colin, 253 p.
- VENDLER, ZENO (1957), Verbs and Times, *Philosophical Review* 66, 143-160.
- WILMET, MARC (1996), L'E.G.L.F. : une grammaire à tiroirs, *Langages 124 - Actualité de Jacques Damourette et Édouard Pichon*, 17-34.
- WILMET, MARC (1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 670 p.